



Il est temps de faire cesser ces allégations déplacées relevant de simples appréciations personnelles puisque les mesures officielles produisent des résultats de plus en plus encourageants sur la qualité des masses d'eau, devant confirmer et louer les bons résultats des Agences de l'eau. De quoi surtout dresser de bons rapports à Bruxelles.

Plus sérieusement : nous dénonçons la pollution des cours d'eau depuis longtemps. Ce discours n'intéressait personne car le dogme de la continuité écologique cible prioritairement les ouvrages hydrauliques réputés responsables de la dégradation de la qualité des masses d'eau. Le discours administratif (DDT, programmes des Agences de l'eau et des syndicats de Rivières, AFB) appuyé par la FNPF n'a pas été actualisé.

Or, s'accrocher à la qualité écologique nous a toujours semblé un argument dérisoire, en tout cas bien éphémère, quand les eaux sont de plus en plus polluées.

Imaginer qu'il n'y aurait pas d'impact sur le système nerveux des espèces amphihalines prouve que la croyance prime la science. Perturbées au point de ne pas savoir où aller (certaines cessent leur migration sans raison apparente). Elles doivent remonter ! Point. Et de là, infliger des prescriptions et charges exorbitantes aux propriétaires d'ouvrages.

Tel est le discours légal. Il ne souffre aucune interrogation, encore moins de remise en cause car il est pratique et bien ancré, même s'il n'a encore rien apporté de probant.

Au lieu de commencer par s'acharner sur la morphologie des cours d'eau, il fallait commencer par traiter les pollutions et mettre l'homme au cœur de la réflexion.

Nous savions que le vent tournerait par la force des choses. Les mesures, de la manière dont elles sont prises, produisent des résultats qui ne reflètent pas du tout la qualité réelle de l'eau, ce n'est pas une découverte.

Les AAPPMA sont bien placées pour observer la dégradation des habitats. Et moins il y a d'eau, plus la concentrations des pollutions et leur effet cocktail augmentent.

C'est la « *rivière sauvage* » labellisée ... mais sans eau.

Les pêcheurs savent que ces principes dépourvus de bon sens ne sont pas durables.

Ils savent que la biomasse piscicole ne peut pas être la même dans 20 m³ que dans 1 m³ d'eau dans lequel se concentrent tous les produits chimiques.

Il paraît qu'en étiage, le débit de la station d'épuration de Rodez serait supérieur au débit de l'Aveyron.

De quoi encourager la vente de cartes de pêche et la baignade en aval dans ces sites magnifiques.

Consommer régulièrement du poisson extrait de ces eaux polluées sera même un risque en termes de santé publique. Les préfets signent déjà des arrêtés interdisant dans certains cas la consommation.

Le jour viendra où les écologistes porteront plainte pour maltraitance animale contre une AAPPMA qui empoisonne un cours d'eau pollué.

Le jour viendra où un pêcheur s'estimant intoxiqué portera plainte contre l'Etat.

Le futur a de l'avenir. Le poisson de certains cours d'eau, beaucoup moins.

Illustration : le lit du Cher colmaté. Il faut se nettoyer les bottes couvertes d'algues gluantes avant de remonter dans sa voiture ; les galets, quand ils sont visibles, sont colmatés par une couche épaisse que le courant aura du mal à nettoyer.

• [Midi libre](#) > [Actu](#) > [Environnement](#)

Pollution des rivières d'Aveyron : "On ne peut plus se taire"

Photo de la Sorgue, ici à Versols, les galets de la rivière sont recouverts d'algues vertes filandreuses. DR

Mis à jour le 20/04/2019

ENVIRONNEMENT

Les Chevaliers de la gaule alertent sur la qualité de l'eau des rivières d'Aveyron. L'association de pêche de Saint-Affrique, qui affiche 820 adhérents, a pour nom "Les Chevaliers de la gaule". Elle gère La Sorgue et ses affluents, le Dourdou de Saint-Izaire à Montlaur et Le Cernon. Son assemblée générale s'est tenue la

semaine dernière, à la maison de l'éducation populaire. Côté finances, les recettes sont de 24 617 € et les dépenses de 31 855 €, soit un déficit de 7 237 €. "On était en excédent depuis quatre ans, a commenté Stéphane Cornuéjols, le trésorier. On a décidé d'investir à hauteur de 6 000 € dans du matériel technique et d'analyse pour suivre l'évolution de la population de truite." Et c'est là que le bât blesse.

Une concentration des nitrates et des phosphates

"Jusqu'à maintenant, on a évité de dire certaines choses, a enchaîné Frédéric Forzini, le président des Chevaliers de la gaule. On se base sur l'état des cours d'eau depuis quelques années. Sur les affluents, on constate une nette diminution de la population piscicole. Nos diagnostics techniques l'ont confirmée." Et le président d'informer l'assemblée de l'état d'un ruisseau, sans le nommer, sur lequel "en 2008, sur une portion bien identifiée, il y avait 160 truites. En 2015, il en restait 7. On l'a mis en réserve de pêche et en 2018, il y a zéro truite sur le parcours." Il s'agit du ruisseau de Cornus (notre édition du 12 mars). "Dans les rivières, la diminution des populations piscicoles est moins rapide car il y a une capacité naturelle d'auto-épuration, a poursuivi le président. Le diagnostic, on a le courage de le faire. Beaucoup d'associations ne le font pas car ce n'est pas vendeur. Cela ne donne pas envie d'y prendre son permis. La fédération départementale partage ce silence car je pense qu'avec les permis, ils financent leurs salaires." Pour le trésorier, la fédération incite à déverser des truites portion d'élevage "qui n'ont rien de sauvage. C'est pour satisfaire les pêcheurs." Le président a, ensuite, précisé que les effluents, jus de fumier et eaux blanches des fermes "partent dans le caniveau et les champs. Quelques fermes font des efforts. Mais c'est une certitude, la Sorgue est recouverte d'algues vertes filandreuses."

Stéphane Cornuéjols, par ailleurs professeur de biologie, a rappelé les ravages en Bretagne avec le phénomène porcin : "L'eutrophisation de l'eau entraîne une concentration des nitrates et des phosphates. Quand il pleut, ils s'infiltrent dans le sol et rejoignent les rivières. Cette augmentation des sels minéraux favorise la croissance de végétaux et d'algues. Ces dernières meurent et sont décomposées par des bactéries qui dégagent du dioxygène qui entraîne la mort de plus en plus

d'espèces animales dans les cours d'eau. En quelques mois, la faune d'une rivière peut être tuée, d'autant plus quand il y a des eaux basses comme cette année." Frédéric Forzzini a noté que durant vingt ou trente ans il y a eu des épandages intensifs d'éléments azotés : "Il y a trente ans, dans une bergerie, il y avait 300 brebis. Aujourd'hui, 500 brebis c'est une petite ferme. Donc la concentration est beaucoup plus importante."

"On se baigne dans une fosse septique"

Le duo reconnaît "prendre un gros risque en disant tout ceci. On s'attend à perdre des baux de pêche. Maintenant, on ne peut plus se taire quand on ne voit plus les galets. Sur la Sorgue, une seule commune n'a pas de station d'épuration. Tout sort dans la rivière, serviettes, cotons-tiges. Et quatre kilomètres plus bas, tout le monde se baigne dans une fosse septique. Si c'est un loisir ça !". Mais pour les responsables de l'association, l'agriculture n'est pas le seul facteur de pollution des cours d'eau : "Il y a les stations d'épuration. Elles ne sont pas magiques. Elles limitent les rejets qui ne sont pas exempts de pollution. Elles ne traitent pas des phosphates. Nous sommes tous des pollueurs." Et de citer l'action des lessives et pastilles de lave-vaisselle. Frédéric Forzini constate qu'en France, "quand un bassin-versant est sans zone agricole, il y a une eau de bonne qualité et il y a de belles populations piscicoles, comme la Dourbie."

JEAN-MARC COGNOT